

Strasbourg, le 21 avril 2023

Collectivité européenne d'Alsace – Territoire Ouest Alsace : les principales décisions de la commission permanente

Les conseillers d'Alsace se sont réunis le jeudi 13 avril en commission permanente sous la présidence de Frédéric Bierry. Cette séance a notamment permis aux élus de réaffirmer leur soutien à l'éducation à l'environnement.

La Collectivité européenne d'Alsace est tout particulièrement mobilisée pour la protection de l'environnement et est compétente pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles (ENS), dans le but de le sensibiliser à l'importance, à la richesse et à la fragilité des milieux naturels.

Pour sensibiliser les habitants à l'éducation à l'environnement et au développement durable, les conseillers d'Alsace du territoire Ouest ont décidé de soutenir pour un montant total de 141 600 euros les associations des Piverts, de la Grange aux paysages, de la Maison de la Nature Bruche Piémont et du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Vosges du Nord (Sycoparc)- Maison de l'Eau et de la Rivière pour la mise en place d'actions en faveur d'une alimentation équilibrée et saine, de l'activité physique, de lutte contre le gaspillage, de valorisation du patrimoine naturel.

Contact presse :

Sylvie Mertz
Collectivité européenne d'Alsace
Tél : 06 87 20 94 11
sylvie.mertz@alsace.eu